



**HAL**  
open science

# Engagement politique des immigrés marocains sur le Web. L'exemple d'une vidéo politique pamphlétaire.

Asmaa Azizi

► **To cite this version:**

Asmaa Azizi. Engagement politique des immigrés marocains sur le Web. L'exemple d'une vidéo politique pamphlétaire.. Communication [Information Médias Théories]: revue québécoise des recherches et des pratiques en communication et information, 2018, 10.4000/communication.7583 . hal-01723744

**HAL Id: hal-01723744**

**<https://hal.science/hal-01723744v1>**

Submitted on 5 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Communication

Information médias théories pratiques

vol. 35/1 | 2018 :

Vol. 35/1

Hors thème

## Engagement politique des immigrés marocains sur le Web

L'exemple d'une vidéo politique pamphlétaire

ASMAA AZIZI

### *Résumés*

Français English Español

Le présent article explore l'appropriation des médias informatisés par des immigrés marocains à des fins politiques pour s'exprimer et commenter à distance l'actualité de leur pays d'origine. À travers leurs pratiques créatives en ligne, ces acteurs participent au changement des formes et des modalités de prise de parole des « sans voix » diasporiques ainsi qu'à la redéfinition des frontières de la politique. L'auteur se concentre sur le cas d'une vidéo pamphlétaire publiée sur la plateforme Web YouTube. Sont ici étudiés à la fois l'énoncé de la vidéo, sa large circulation ainsi que ses différentes appropriations politiques par des acteurs sociaux hétérogènes qui lui confèrent des interprétations variées.

This article explores how Moroccan immigrants are appropriating digital media for political purposes to express themselves and comment from abroad on current events in their country of origin. Through their creative online practices, these actors are helping change the ways and means used by the "voiceless" diaspora to speak out while at the same time redefining the boundaries of politics. The author focuses on the case of a political video posted on YouTube, examining the statement it makes, its widespread distribution, and the different ways in which it is appropriated by heterogeneous social actors.

El artículo se refiere a la apropiación, por parte de los inmigrantes marroquíes, de los medios de comunicación informatizados, con fines políticos para expresarse y comentar a distancia la actualidad del país de origen. A través de sus prácticas creativas en línea, los actantes participan en el cambio de formas y modalidades en el uso de la palabra de los "sin voz" de la diáspora, así como, la redifinición de las fronteras de la política. El autor del artículo se

concentra en el caso de un video de propaganda publicado en la plataforma Web YouTube. En este análisis se estudia a la vez el enunciado del video, su amplia circulación, así como, sus diferentes apropiaciones políticas por parte de los actantes sociales heterogéneos que le confieren interpretaciones variadas.

## Entrées d'index

**Mots-clés** : YouTube, vidéo pamphlétaire, immigrés marocains, diaspora, pratique médiatique

**Keywords** : YouTube, political video, Moroccan immigrants, diaspora, media practice

**Palabras claves** : YouTube, vídeo libelista, inmigrantes marroquíes, diáspora, práctica mediática

## Texte intégral

- 1 Le 20 février 2011. Au lendemain des premières manifestations réprimées ayant eu lieu dans le sillage du printemps arabe au Maroc. Chez lui. Seul. Face à sa caméra d'ordinateur et devant son micro. Mohammed Aliouine, immigré marocain installé aux États-Unis, tourne une vidéo qu'il met ensuite en ligne. Il s'y adresse directement au roi. Il y adopte un ton houleux et révolté. Il remet en cause la politique sociale et économique du monarque. Cette vidéo a « créé le *buzz* ». Certains internautes crient au scandale et à la profanation du sacré. D'autres la soutiennent et y adhèrent.
- 2 La vidéo dont le synopsis vient d'être esquissé va constituer l'objet du texte qui suit. Avant de nous pencher sur son analyse, nous devons offrir quelques éléments de contextualisation.
- 3 De plus en plus de travaux de recherche se sont intéressés ces dernières années à la question de la participation politique transnationale<sup>1</sup> des immigrés marocains (Dumont, 2008 ; Bousetta et Martiniello, 2003 ; Lacroix, 2005). Par celle-ci, il faut entendre l'ensemble des activités mises en place par les immigrés pour participer aux politiques nationales ou étrangères de leur pays d'origine<sup>2</sup>.
- 4 Dans son article « L'engagement citoyen des Marocains de l'étranger », Thomas Lacroix (*op. cit.*) dresse un tableau de l'évolution des pratiques politiques transnationales des immigrés marocains dès les années 1960. Il souligne que l'entrée dans le champ politique du pays d'origine a longtemps été contrôlée par le régime marocain à l'échelle nationale et par les structures notabiliaires à l'échelle locale. Antoine Dumont (*op. cit.*) avance pour sa part que les immigrés marocains sont *voiceless* [sans voix] du fait de leur exclusion du jeu politique à la fois dans le pays d'origine et dans celui d'installation. En effet, face aux tensions et aux conflits idéologiques entre, d'une part, la monarchie et, d'autre part, ses exilés politiques<sup>3</sup>, la première a choisi le verrouillage du champ politique marocain. L'exclusion du champ politique national de ces acteurs qui échappent, vu leur déterritorialisation, à la mainmise du pouvoir a été accompagnée par le développement de nouvelles stratégies mises en place par ces émigrés pour participer *autrement* à la politique nationale marocaine. Dans ce sens, Lacroix affirme que « l'évolution des pratiques citoyennes des Marocains de l'étranger a été marquée par l'expérience des engagements associatif et syndical au sein de la société d'accueil, mais également par un changement des échelles d'action dans la société d'origine : du politique vers l'infrapolitique, du national vers le translocal » (*op. cit.* : 89). Autrement dit, ces immigrés ont pu développer une citoyenneté novatrice tenant compte de leur double appartenance. Tout en revendiquant le droit de vote au sein des sociétés d'installation, ils mettent en place un

ensemble de pratiques relevant, comme le désigne Lacroix (*ibid.*), du registre de l'infrapolitique (à titre d'exemple : soutien scolaire, prévention, permanence sociale, lutte pour les sans-papiers, activités sportives et culturelles). En parallèle, ces immigrés ont mis en place ce qu'ils désignent par le nom d'organisations de solidarités internationales issues de l'immigration (OSIM<sup>4</sup>) qui ciblent le développement des régions et villages d'origine. Dans ce sens, Thomas Lacroix, Leyla Sall et Monika Salzbrunn affirment que depuis l'alternance politique de l'année 2000 au Maroc, « les voix critiques [des immigrés] trouvent leurs échos dans de nouvelles configurations de la société civile » (2008 : 39).

5 Si la politique d'hostilité qui a longtemps caractérisé les relations entre l'État marocain et ses immigrés a cédé la place à une politique de réconciliation<sup>5</sup> à partir des années 1990 (Belguendouz, 2006), il n'en demeure pas moins que la participation politique des Marocains à l'étranger reste le parent pauvre de cette réconciliation<sup>6</sup>. Pour reprendre Lacroix, l'État marocain est amené à gérer d'un côté « la pérennité d'un lien pour une nation qui se pense en termes de liens de sang. D'un autre côté, [il] a toujours cherché à limiter les effets subversifs d'une citoyenneté forgée au contact de l'extérieur » (*op. cit.* : 89).

6 Nous pensons que les actions politiques des immigrés ne peuvent être appréhendées uniquement sous l'angle des formes classiques d'engagement. Le passage à l'action politique signifie pour beaucoup d'immigrés la prise de parole (Memmi, 1985). Et Dominique Memmi d'avancer qu'en « dehors des décisions politiques émanant d'un très petit nombre de professionnels de la politique ayant un pouvoir d'initiative, en quoi consiste l'activité politique ? En une production et reproduction du discours » (*ibid.* : 310). Ainsi, si Hassan Bousetta et Marco Martiniello (*op. cit.*) considèrent l'engagement associatif comme la voie royale de la participation politique à distance des immigrés marocains, nous avançons qu'il existe, en parallèle, d'autres tactiques significatives, en l'occurrence des pratiques discursives créatives en ligne, mises en place par certains immigrés marocains pour s'exprimer et faire parvenir leurs voix auprès des responsables politiques, mais aussi auprès de leurs concitoyens et pairs. Ces pratiques créatives en ligne, qui s'apparentent à des pratiques relevant du registre de la « politique informelle » (Le Gall, Offerlé et Ploux, 2012), permettent de saisir des manières inédites de faire de la politique par des acteurs qui agissent et négocient une place dans le champ politique dans lequel ils sont exclus et auquel ils participent, ne serait-ce qu'accessoirement par des voies non classiques.

7 Ces pratiques « politiques informelles » sont des pratiques non institutionnelles, « par le bas », mises en place par la marge, en l'occurrence par des immigrés. La désignation de ce type de pratiques politiques varie en fonction des champs disciplinaires et des terrains étudiés.

8 Si dans les études subalternes on mobilise le terme d'*infrapolitique* pour désigner « les registres cachés<sup>7</sup> » de faire de la politique par les publics dominés (Scott, 2008/1992), on préfère en histoire l'usage du terme *politique par le bas* (Bayart, Mbembe et Toulabor, 1992) ou celui d'OPNI (pour *objets politiques non identifiés*) en sciences politiques (Martin, 1989).

9 Chacune de ces désignations porte en filigrane un impensé qui la singularise. Pour autant, elles font toutes référence à des pratiques « hors champ » émergeant de la marge de l'espace institutionnalisé. Nous retenons dans le présent article le terme de *politiques informelles* dans la mesure où si celles-ci sont le fait d'acteurs exclus, elles ne demeurent pas pour autant invisibles<sup>8</sup>. Au contraire, nous avons affaire ici à des pratiques qui circulent dans l'espace public qu'est le Web, qui sont visibles et qui font l'objet d'appropriations multiples par les internautes. Nous retenons la forme plurielle

pour souligner la diversité et l'hétérogénéité de ces autres façons de faire de la politique. Ces formes de politiques informelles se situent dans l'entre-deux, à mi-chemin entre la politique institutionnelle et celle « cachée ».

10 Ce type de pratiques peut paraître, pour notre lecteur, comme trivial et non légitime. Nous précisons à ce propos qu'à défaut d'adopter la définition occidentale de « participation politique » pour décrire des pratiques nées et développées dans le contexte sociopolitique d'un pays comme le Maroc, nous préférons l'usage du terme de *politiques informelles* qui nous semble heuristiquement plus fécond pour comprendre et saisir le sens de pratiques alternatives. Nous estimons que la prise en compte du contexte socio-politico-médiatique est primordiale pour déterminer « les marges de manœuvre » dont disposent les acteurs qui s'engagent dans de telles pratiques politiques<sup>9</sup>.

11 Puisque l'on a affaire à des pratiques prenant forme et existence en ligne, établir un lien entre ces pratiques politiques et la question de l'« appropriation » des médias informatisés semble pertinent. Cette citation de Fausto Colombo est à ce propos intéressante : « By this term [the participation], I mean the choice by collective actors to learn the communicative, organizational, behavior and business of one or more media in order to participate in social and political life<sup>10</sup> » (2014 : 55).

12 Par ailleurs, l'essor qu'ont connu ces dernières décennies les moyens et les voies de communication a permis aux immigrés qui le souhaitent de participer à la reconfiguration du champ culturel et politique de leur pays d'origine (Mattelart, 2007 ; 2014). Si les pratiques politiques informelles des immigrés orientées vers leur pays d'origine ne sont pas un phénomène nouveau<sup>11</sup>, le développement de pratiques qui s'y apparentent s'est accru avec le développement des médias informatisés et leur appropriation par les immigrés.

13 Le présent article se focalise sur l'étude du cas précis d'une vidéo amateur. Le choix de cette vidéo peut être justifié par sa large visibilité et sa grande circulation sur le Web<sup>12</sup>, par l'originalité de son procédé argumentaire (l'une des premières vidéos « commentant » la répression des manifestations organisées dans le sillage du printemps arabe au Maroc) ainsi que par le statut de son énonciateur (un immigré marocain aux États-Unis) et celui de son destinataire (le roi du Maroc).

14 Cette vidéo, que nous qualifions de pamphlétaire<sup>13</sup>, n'est pas représentative de l'ensemble des pratiques politiques informelles des immigrés marocains. Elle en est par contre significative dans la mesure où elle nous renseigne sur les stratégies et procédés mis en place par des immigrés pour prendre la parole politique. Dans ce sens, la question qui va nous guider tout au long de cette recherche est la suivante : dans quelle mesure les pratiques politiques créatives en ligne des immigrés marocains leur donnent une voix et une visibilité auprès de leurs pairs au Maroc et à l'étranger ? L'article interroge dès lors ces pratiques politiques informelles qui voient le jour dans et à travers les médias informatisés. Ces pratiques donnent à voir les changements de l'action politique ainsi que les formes « nouvelles » de prise de parole à distance des « sans voix », en l'occurrence, diasporiques.

15 Quelles tactiques sont mises en place par les immigrés marocains en vue de l'appropriation des médias informatisés à des fins politiques ? Quelles relations se donnent-elles à voir, en ligne, entre les immigrés marocains et les Marocains au sol ? Quels sont les attributs qui confèrent à la vidéo étudiée son qualificatif de *pamphlétaire* ? Que disent son caractère pamphlétaire et sa large circulation sur la société marocaine et sur l'appropriation du Web ? Ces questions et plusieurs autres vont être au cœur du présent article.

16 Nous mobilisons dans ce qui suit une analyse sémio-discursive de la vidéo conjuguée

à une analyse des discours sociaux (de journalistes, de blogueurs et d'autres commentateurs) l'accompagnant lors de sa circulation en ligne. Plus précisément, la méthodologie retenue ici s'appuie sur l'énonciation dans ses deux versants linguistique et éditorial, les deux étant intimement liés et participant à informer le sens de la vidéo et sa circulation. Définie comme « un texte second dont le signifiant n'est pas constitué par les mots de la langue, mais par la matérialité du support et de l'écriture, l'organisation du texte, sa mise en forme, bref par tout ce qui en fait l'existence matérielle » (Souchier, 1998), l'énonciation éditoriale permettra de comprendre comment le dispositif détermine la forme et le contenu de la vidéo. L'approche fait appel à l'étude de l'énonciation dans le sens linguistique du terme, ce qui permet d'analyser une pluralité de stratégies discursives (stratégies d'argumentation, responsabilité énonciative, usage des embrayeurs de la première et de la deuxième personne, etc.) mises en place par l'instance énonciatrice de la vidéo. Les deux axes de l'approche sont complémentaires, ils constituent selon Souchier « deux langages distincts et complémentaires qui n'ont d'existence possible qu'à travers l'existence de l'autre » (*ibid.*). Concrètement, nous avons procédé au suivi quotidien de la vidéo durant les 15 premiers jours suivant sa mise en ligne sur le site Web YouTube. Compte tenu de la labilité et de la volatilité des contenus en ligne, nous avons mis en place un ensemble de pratiques documentaires et d'archivage visant à sauvegarder la vidéo (son contenu et ses attributs éditoriaux), les commentaires qui lui sont indexés, mais aussi les quelques espaces en ligne où elle a circulé. Nous avons différencié les discours d'accompagnement en fonction de leurs énonciateurs (discours circulant dans des blogues, forums, articles de presse, etc.).

17 Le bouton Imprimer écran nous a été dans ce sens utile dans la mesure où il nous a permis d'obtenir différentes photographies des espaces commentaires et des autres espaces en ligne. En plus du discours qui circule dans ceux-ci, ces photographies donnent aussi à voir l'agencement de l'espace-écran. C'est ainsi à l'aune d'une approche discursive et sémiotique que nous avons analysé l'ensemble du corpus collecté. Par ailleurs, cette même double approche a été mobilisée pour l'analyse de la vidéo dont nous avons transcrit le discours préalablement.

18 Notre argumentation s'articule autour de trois principaux axes. Le premier se veut comme un bref rappel des différentes appropriations de la vidéo par les Marocains et les Marocains de la diaspora. Ces appropriations s'apparentent à une tactique ciblant à prendre une parole politique confisquée. Ensuite, nous nous attachons particulièrement à analyser la vidéo pamphlétaire en question, son énoncé, sa symbolique tout en essayant d'appréhender son importante circulation sur le Web. Il est question, enfin, des différentes appropriations politiques de la vidéo qui lui confèrent une existence sociale au sein de l'espace numérique.

## Éléments de contexte. La vidéo comme tactique de prise de parole

19 La vidéo est souvent mobilisée à titre individuel par des acteurs amateurs qui veulent s'exprimer sur les affaires de la cité. Cette nouvelle forme d'écriture de la politique, s'appuyant principalement sur la force de la voix et de l'image, a connu au cours des dernières années un foisonnement important. Elle a notamment bénéficié des prix de plus en plus bas des caméras et des téléphones portables, mais aussi de débits Internet plus grands.

20 D'aucuns peuvent voir dans cette forme de prise de parole une continuité avec les mobilisations politiques ayant eu lieu dans les années 1970 et qui prenaient pour « arme » la vidéo. Ce que l'on désignait dès lors par le terme de *vidéo-activisme* trouve ses origines dans le « cinéma militant » qui a été lancé par plusieurs cinéastes, dont Chris Marker, rassemblés dans le cadre de collectifs tels que Vidéo Out. Ces collectifs, qui refusaient que la parole soit cantonnée entre les mains de professionnels des médias (Cardon et Granjon, 2010 : 16), donnaient la caméra aux ouvriers pour qu'ils filment et racontent leur quotidien et leurs conditions de travail difficiles. Des immigrés marocains en France ont ainsi participé à ce mouvement lors des grèves des usines de la société minière et métallurgique Penarroya dans les années 1970. La vidéo a permis ainsi de donner à voir et à entendre la voix des « sans voix ».

21 Les premières appropriations engagées en ligne de la vidéo par des internautes marocains<sup>14</sup> remontent à l'année 2007. Nous nous contentons de signaler l'exemple d'une série de vidéos tournées et publiées dès 2007 par un certain « Targuist Sniper ». Ce « tireur » de la ville de Targuist<sup>15</sup> n'hésitait pas à filmer en flagrant délit de corruption ses « proies », ici des agents de la gendarmerie royale, pour ensuite publier ses vidéos sur la plateforme de partage en ligne YouTube. Ces vidéos sont composées chacune d'une seule séquence sans aucun montage. Leur mauvaise qualité vaut, pour reprendre Sophie Pène (2007), vérité. Ces séries de vidéos ont été visionnées des milliers de fois sur cette plateforme. L'héroïsation de la figure du « Sniper », qui avait choisi au début l'anonymat<sup>16</sup>, a été accompagnée par tout un discours d'enchantement et de fascination à l'égard de cette mobilisation. Nous sommes encore loin du printemps arabe, et pourtant on parlait déjà à cette date des « pouvoirs émancipateurs » du Web ainsi que d'une « révolution YouTube »<sup>17</sup>. Seuls quelques titres d'une presse écrite marocaine, s'autoqualifiant d'« indépendante », ainsi que d'une certaine presse internationale ont consacré quelques articles à ces vidéos, et ce, devant le silence des médias officiels marocains sous la mainmise du pouvoir<sup>18</sup>. De pareilles initiatives en ligne, visant à témoigner, à dénoncer et à commenter la situation socio-politico-économique marocaine, vont depuis croissantes.

22 Actuellement, YouTube servirait de tribune aux Marocains au sol et à ceux à l'étranger : ces internautes n'hésitent pas à y publier des vidéos montrant, entre autres, des institutions publiques (écoles, hôpitaux, etc.) dégradées, des routes nationales détériorées, des scènes de corruption, de bavures policières (Ibahrine, 2008 : 266) ou de violences au sein des administrations publiques. Selon Aziz Douai, YouTube s'apparenterait à un dispositif médiatique faisant circuler un « a new political discourse in which readers vent their frustrations<sup>19</sup> » (2013 : 58). Ces vidéos amateurs se veulent comme un contre-discours au discours officiel diffusé par les médias *mainstream* sous le joug du pouvoir. Elles donnent à voir une lecture de l'actualité différente de celle proposée par les médias officiels. Parfois, leur amateurisme et la qualité de leur montage les instituent comme témoin de la vérité<sup>20</sup>. Aussi faut-il préciser que ces vidéos ne proposent pas nécessairement de nouvelles informations aux internautes marocains. Leur objectif, selon Aziz Douai (2013), est de documenter et de révéler ce que les citoyens ordinaires connaissent déjà. Ces vidéos génèrent, selon lui, une réaction émotionnelle et viscérale des internautes, comme l'atteste le nombre de visualisations et de commentaires qui leur sont indexés.

23 Dans un effort de catégorisation des vidéos circulant sur la plateforme YouTube, Ratiba Hadj Moussa (2013) a dégagé trois principales catégories. La première regroupe les vidéos-témoignages, autrement dit les vidéos se contentant de filmer des scènes jugées comme abusives (corruption, violences policières, état insalubre d'hôpitaux et d'écoles, etc.). La deuxième catégorie correspond à celles des vidéos à entretien

anthropologique qui combinent la première forme avec des entretiens de témoins des scènes filmées. Enfin, la troisième catégorie est celle des vidéos subjectives où l'internaute-vidéaste livre sa propre analyse et son commentaire au sujet de la situation filmée.

24 Le sens de ces vidéos, leur lecture, leur intelligibilité ne peuvent se construire si l'on ne tient pas compte de leur contexte politique et médiatique, en l'occurrence le contexte marocain. Et Hadj Moussa de souligner que

[l']analyse ne doit pas ignorer ce cadre autoritaire parce que si les modes d'énonciation de ces vidéos ne diffèrent pas des autres vidéos de protestation provenant des autres régions du monde, elles [vidéos] s'en distinguent, entre autres par leur contexte et leur intertexte. Au Maghreb, la diffusion des images est un phénomène qui n'excède pas une dizaine d'années (*ibid.* : 50).

25 Dans ce sens, un petit détour par les caractéristiques du paysage médiatique marocain semble primordial. En effet, l'appropriation de plus en plus importante des médias informatisés par les publics marocains peut être expliquée en partie par la situation des médias au Maroc.

26 Si, au début du règne de Mohammed VI, l'espoir d'un nouveau souffle de liberté médiatique était présent, plusieurs organisations internationales telles que Reporters sans frontières, Human Rights Watch et Amnesty International pointent du doigt, ces dernières années, le recul en matière de liberté d'expression<sup>21</sup>. Les médias marocains évitent de traiter des sujets en lien avec les fameuses « lignes rouges » — à savoir la monarchie, l'islam et l'intégrité territoriale — ou ce qu'Ahmed Hidass désigne par « les exceptions fondamentales au principe de liberté » (1993, 81). De plus, « les autorités et les structures gouvernementales et étatiques continuent d'utiliser des sanctions légales et financières pour contenir les médias les plus critiques » (Bouziane et Ibahrine, 2011). Ainsi, face à un système médiatique sous la mainmise du pouvoir, Zaid Bouziane et Mohammed Ibahrine (*ibid.*) soulignent que les couches les plus éduquées des Marocains urbains se tournent pour s'informer vers les chaînes de télévision réputées de qualité, en l'occurrence les chaînes européennes ou arabes telles qu'Al Jazeera et notamment son Journal du Maghreb.

27 Plusieurs journalistes ont été poursuivis et emprisonnés par les autorités marocaines. C'est le cas entre autres du journaliste Ali Anouzla, ancien directeur de la version arabophone du site Web d'information Lakome.com, poursuivi pour « apologie au terrorisme<sup>22</sup> ». Faut-il rappeler, parmi d'autres cas, l'incarcération en 2008 du blogueur Mohammed Erraji à la suite de sa publication d'un article critiquant la politique sociale du monarque<sup>23</sup>. De même, le rappeur Mouad Belghouat, dit El7a9ed (littéralement « le rancunier »), fut arrêté à la suite de la circulation sur YouTube d'une vidéo avec en fond sonore l'une de ses chansons, intitulée « Les chiens de l'État<sup>24</sup> », dans laquelle il critique ouvertement la police. El7a9ed fut condamné à un an de prison, une peine réduite à quatre mois ferme après de fortes mobilisations de soutien à l'échelle nationale et internationale. Le rappeur avait demandé, après sa libération, l'exil<sup>25</sup> en Belgique pour poursuivre sa carrière de musicien engagé. Tenir un discours qui ne respecte pas les « exceptions fondamentales de la liberté d'expression » au Maroc n'est pas sans danger, et ce, peu importe le média utilisé<sup>26</sup>.

28 Le sens de la vidéo, objet de cet article, ne peut être saisi sans son inscription dans un contexte plus large, à savoir celui des « autres » vidéos documentant les violences policières des manifestations du 20 février 2011. Ces vidéos se complètent, s'alimentent les unes des autres et proposent parfois des contenus contradictoires<sup>27</sup>.



# Parole confisquée, parole reconquise. Regards sur une pratique politique informelle en ligne

## De quelle vidéo s'agit-il ?

29 C'est dans le sillage de ce qui est communément appelé le printemps arabe que la vidéo en question est publiée sur la plateforme de partage YouTube. Les premières manifestations revendiquant davantage de dignité, de justice et de liberté ont eu lieu le 20 février 2011<sup>28</sup> à la suite des différents appels à manifester lancés par un collectif de jeunes Marocains. Ces premières manifestations n'ont bénéficié d'aucune couverture ni de traitement médiatique de la part des médias officiels marocains sous la mainmise du pouvoir.

30 En effet, la médiatisation de ces manifestations, se déroulant simultanément dans plusieurs villes marocaines, a principalement eu lieu en ligne à travers une multitude de journaux électroniques marocains, de blogues, de comptes Twitter, de pages Facebook, de vidéos amateurs, mais aussi à travers quelques titres de presse étrangère. Marocains au Maroc et Marocains de la diaspora ont ainsi pu avoir accès, s'ils le pouvaient et le souhaitaient, aux mêmes informations retraçant l'itinéraire des manifestants, mais aussi concernant les répressions policières auxquelles ces derniers ont dû faire face.

31 Deux jours après ces événements, une vidéo, que nous pouvons qualifier de pamphlétaire, a « créé le *buzz* » sur le Web. Elle a été reprise par différents internautes, en l'occurrence des journalistes bénéficiant d'une large visibilité et d'une grande audience dans l'espace numérique et qui ont par suite participé à sa dissémination. On y voit un jeune homme s'adressant au roi du Maroc sur un ton grave et interpellatif.

32 Il s'agit d'une vidéo intitulée « Message from a Moroccan man to Mohamed 6 », publiée le 20 février 2011 sur la plateforme YouTube. Elle met en scène un jeune homme, seul à l'écran, de face, installé dans un espace intérieur, probablement son domicile. La vidéo s'apparente à une prise amateur (voir capture d'écran 1). Elle est composée d'une seule séquence, sans montage, et elle dure 7 minutes 19 secondes. Elle est prise par une webcam qui demeure fixe tout au long de la séquence. Le plan adopté est un plan rapproché qui entraîne une appréhension plus intime de l'énonciateur et de ses positions mimo-posturo-gestuels. Le microphone utilisé pour la captation du son est visible. Le jeune homme est en situation d'adresse, son regard est dans « l'axe Y-Y<sup>29</sup> » (pour les yeux dans les yeux) (Véron, 1983) qui confère un effet de proximité, de contact ainsi qu'une impression de fiabilité du récit et de confiance naissante entre l'énonciateur et l'internaute visualisant la vidéo.

33 À première vue, cette scène n'a rien d'inhabituel, elle s'apparente à cette multitude de vidéos disponibles sur YouTube où l'on peut visualiser des internautes partageant leurs coups de cœur musicaux, leurs produits beauté, leurs lectures, leurs voyages, etc.

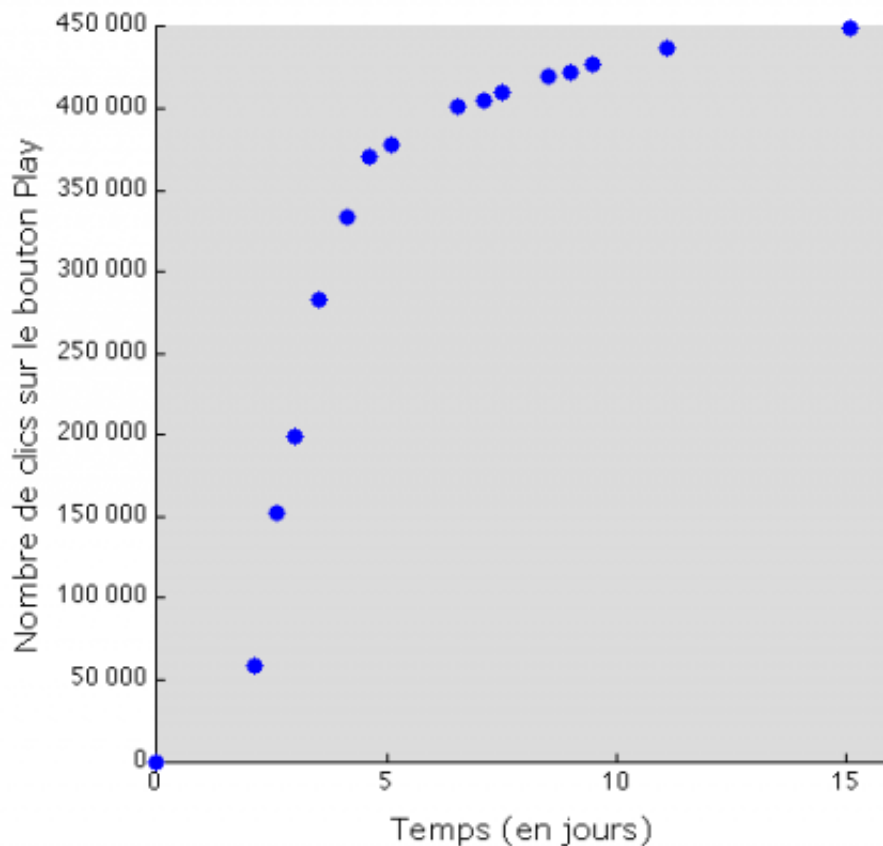
**Capture d'écran 1. Capture d'écran de la vidéo d'Aliouine<sup>30</sup>**



34 L'importance de cette vidéo ne peut certes être cantonnée à un chiffre d'audience. Toutefois, ce chiffre nous renseigne sur son importante circulation, sur sa réception par les internautes et, par conséquent, sur sa viralité. Dans l'objectif d'illustrer sa grande circulation, nous avons relevé durant les 15 jours qui ont suivi sa mise en ligne le nombre de vues potentielles de la vidéo fourni par l'outil statistique de la plateforme YouTube. La valeur quantitative mesurée dans ce qui suit correspond au nombre de clics sur le bouton *Play* (ou d'ouverture de la page Web si la lecture est lancée automatiquement) et non pas forcément au nombre de visualisations (partielles ou complètes) de la vidéo.

35 Ainsi, entre sa mise en ligne le 20 février 2011, sur le compte personnel de « Comeranic », et le 7 mars de la même année, la vidéo a été visionnée potentiellement, complètement ou en partie, 450 000 fois (voir graphe 1) avec un nombre de vues exponentiel durant les 4 premiers jours qui ont suivi sa mise en ligne. En 5 jours, cinq sixièmes des vues des 15 premiers jours ont été réalisés. Cette « bouffée d'audience », selon l'expression de Pascal Froissart (2007), reflète une réaction particulièrement massive des internautes en une très courte période<sup>31</sup>.

**Graphe 1. Nombre de vues potentielles de la vidéo « Message to Mohamed 6 From Moroccan man 20 fevrier »**



**Nombre de vues potentielles de la video  
"Message to Mohamed 6 From Moroccan Man 20 fevrier"  
depuis sa mise en ligne le 20/02/2011 jusqu'au 7/03/2011**

36 Faut-il préciser que cette valeur quantitative ne prend en compte que les données liées à la vidéo publiée sur le compte de « Comeranic ». Elle fait le deuil des statistiques d'autres comptes YouTube qui ont republié la vidéo ainsi que des potentielles visualisations de celle-ci sur d'autres plateformes Web.

37 Dès lors, comment expliquer cette large circulation de la vidéo ? Nous avançons ici que c'est le discours même de la vidéo, les espaces qu'elle a traversés ainsi que d'autres caractéristiques qui lui sont singulières (par exemple ses attributs éditoriaux) qui ont participé à cette circulation. Nous proposons de les étudier dans ce qui suit.

## De l'énoncé à l'énonciation

### *La figure de l'énonciateur-pamphlétaire*

38 La vidéo a été mise en ligne par un certain « Comeranic », et ce, selon le système des pseudonymes en vigueur dans ce média informatisé. Elle a été republiée, plus tard, dans différents autres comptes YouTube. Si l'identité de l'énonciateur de la vidéo est masquée selon les règles d'inscription et d'expression propres à ce média, nous retrouvons une négation de ce système d'anonymat dans l'énoncé même de la vidéo. L'anonymat, tactique tant utilisée par les « dominés » pour faire parvenir leurs voix, comme l'explique entre autres James Scott (2008), est délaissé ici au profit d'autres tactiques.

39 Dès le début de la vidéo, l'énonciateur dévoile son nom patronymique et son prénom.

De même, son visage n'est pas flouté, sa voix n'est pas brouillée. Cette identité déclarée ne s'est pas faite par une simple autoprésentation de l'énonciateur. Ce dernier a fait le choix d'utiliser et de brandir des signes de la rhétorique même de l'État dont il critique et dénonce la politique, et ce, à travers la présentation de son passeport et de sa carte d'identité nationale<sup>32</sup>. Ces deux documents administratifs semblent, par ailleurs, être présentés par le vidéaste comme des « preuves » irréfutables démontrant son « appartenance » à la communauté imaginée qu'est la nation marocaine. Ils vont aussi servir à légitimer et à justifier l'énoncé de la vidéo. De même, ils rentrent en tautologie avec la déclaration réalisée, au tout début de la vidéo, où l'énonciateur affirme : « Je suis Marocain et fier de l'être ». L'usage de la rhétorique nationale peut également être lu comme une anticipation de toute remise en cause de l'appartenance nationale du vidéaste et par suite du discours critique qu'il tient à l'égard du roi du Maroc.

40 Une confusion du registre communicationnel liée à l'entité énonciatrice est à souligner. L'analyse de l'énoncé de la vidéo fait ressortir une interchangeabilité entre le « je<sup>33</sup> », marquant la subjectivité de l'énonciateur, et le « nous », qui fait tantôt référence à un individu collectif et tantôt à la collectivité des Marocains. L'effacement de l'instance énonciatrice conjuguée à l'ambiguïté du « je-nous » participent à la création d'un esprit communautaire. Le terme de *communauté* est utilisé ici dans le sens où l'ensemble des internautes-lecteurs de la vidéo partagerait un référent identitaire commun, à savoir l'identité nationale marocaine.

41 Par ailleurs, la compétence du « savoir » que s'auto-octroie l'énonciateur de la vidéo lui permet de se positionner en tant que porte-voix des Marocains représentés comme « dominés » et « souffrants ». Cette compétence modale l'autorise à apostropher le roi à maintes reprises dans son discours et à l'appeler à s'impliquer pour l'intérêt de la communauté. Ces apostrophes sont appuyées par l'usage fréquent de l'impératif dans des phrases comme « Réveille-toi », « Descends dans la rue auprès du peuple », « Inspire-toi du comportement de la reine Élisabeth ». L'énonciateur dépossède ainsi le roi de ses compétences modales du savoir et du pouvoir et se positionne comme seul détenteur du savoir, de la vérité et du « bon sens », d'où ses différents conseils au roi du Maroc : « Détruis un seul de tes palais et construis la plus grande résidence pour les pauvres ». Il se positionne en outre comme la preuve et le témoin de la misère : « Descends et regarde ce qui nous manque ! Sens notre galère ».

42 D'où parle l'énonciateur ? À l'opposé des acteurs du champ politique, l'énonciateur-pamphlétaire tire sa légitimité de sa marginalité. Celle-ci lui permet d'avoir un regard neuf et différent sur les stratégies et les bilans des acteurs institutionnels, de les critiquer et de les dénoncer. La légitimité du pamphlétaire et de son discours est liée à son statut d'*outsider*, d'extérieur aux autres, qui font référence à la fois aux notables et aux hommes du champ politique. Ainsi le processus d'identification des internautes à sa personne lui confère-t-il une légitimité.

43 L'énonciateur-pamphlétaire s'apparente ainsi à un « héros problématique » (Angenot, 1982 : 337) dans la mesure où il dit, seul, haut et fort, une parole risquée<sup>34</sup> et compromettante. Il considère qu'il a le devoir de prendre la parole publiquement pour critiquer la violence policière, mais aussi la corruption, l'oligarchie, etc. Si l'une des fonctions sociales du pamphlet est de rendre visible une parole tue, non audible<sup>35</sup>, le recours à Internet et aux médias informatisés lui conférerait davantage de visibilité. L'énonciateur-pamphlétaire n'hésite pas à puiser dans les différents imaginaires accompagnant Internet, notamment dans ceux de la transparence et de l'accessibilité de l'information. Ainsi avance-t-il : « Je pense que je vais faire tout mon possible pour diffuser à grande échelle tout ce scandale » ou bien « Nous n'avons plus peur, personne n'est dupe désormais ».

- 44 La vidéo s'apparente ainsi à un spectacle où l'énonciateur-pamphlétaire critique et attaque le roi et son entourage. Il est acteur dans le double sens (*ibid.* : 342) du terme : en tant que citoyen doté d'*agency* mais aussi en tant que personne qui « fait scène ».

### *Quel(s) destinataire(s) de la vidéo ?*

- 45 La vidéo s'adresse, si l'on se fie à son intitulé « Message from a Moroccan man to Mohamed 6 » et au discours de l'énonciateur, au roi du Maroc. Du fait même de la qualité de son destinataire potentiel, la vidéo a eu une audience fulgurante. Si le pamphlet constitue d'une façon générale un discours de rupture, la symbolique du choix du destinataire s'accompagne quant à elle de trois principales ruptures. Tout d'abord, ce message adressé directement au roi entend rompre avec les formalités protocolaires nécessaires en cas d'envoi de courriers postaux. La deuxième rupture est liée à la symbolique de la langue mobilisée dans la vidéo. L'énonciateur choisit d'adresser son message en dialecte marocain, *darija*, et non pas en langue arabe moderne utilisée de manière exclusive par le roi dans l'ensemble de ses discours officiels. Enfin, et dans la continuité de la précédente rupture, l'énonciateur fait appel à une franchise brutale, à une absence de considération envers la personne du roi ainsi qu'à des formules relevant du registre de la familiarité, par exemple au tutoiement<sup>36</sup> et à l'usage de l'impératif. Ce registre linguistique est en rupture avec celui constamment utilisé dans les couvertures médiatiques des activités royales sacralisant la personne du roi<sup>37</sup>.
- 46 Une analyse plus profonde de l'énoncé de la vidéo nous pousse à postuler qu'elle n'a pas un seul destinataire, mais des destinataires pluriels. Tout d'abord, les questions posées par l'énonciateur, ses apostrophes, confèrent un caractère tangible au destinataire qui tantôt est le roi (lors de l'utilisation d'expressions du type « ô Mohamed », « réveille-toi », « toi, fils de Hassan »), tantôt l'ensemble des Marocains qui visualisent la vidéo (lors de l'utilisation d'expressions comme « vous mes frères et mes sœurs marocains »). Ce message s'apparente ainsi au genre de la lettre ouverte dans laquelle l'auteur feint de s'adresser à un destinataire alors qu'il s'adresse à tous ses lecteurs. De plus, du fait même que la vidéo est publiée sur un espace public éditorial, tout internaute peut en devenir destinataire : il suffit de se connecter sur le site YouTube et d'actualiser la vidéo dans le temps présent par sa visualisation.

### *La symbolique d'un récit critique pamphlétaire*

- 47 Le discours pamphlétaire de la vidéo s'apparente à un récit mettant en scène différents actants. D'un côté, on trouve « le roi » et « son entourage<sup>38</sup> » incarnant dans l'énoncé de la vidéo le rôle du « méchant ». De l'autre côté, on trouve le « peuple marocain » positionné en situation de « victime ». Ces deux principaux groupes d'actants sont clairement en opposition et se situent sur un axe « bien-mal » rapidement identifiable. L'énonciateur n'hésite pas à puiser dans des registres linguistiques et imagés pour décrire ces deux groupes. Ainsi l'image donnée du premier groupe puise-t-elle dans des champs lexicaux négatifs. Une disqualification du roi et de son entourage est à l'œuvre tout en renversant, par conséquent, les représentations communes de ce groupe. L'énonciateur-pamphlétaire n'hésite pas à dénoncer la médiocrité et l'incompétence supposées de ces acteurs<sup>39</sup> tout en mobilisant des termes tels que « voleurs », « corrompus », « sangsues », « dictateur ». Quant au second groupe, l'énonciateur-pamphlétaire puise davantage dans un champ lexical de

victimisation en mobilisant des termes tels que « dominés », « souffrants », « affamés », « nécessiteux ». Il oppose ainsi un « nous » faisant référence au « peuple » et aux citoyens de la marge à « eux », familles d'établis et de privilégiés<sup>40</sup>.

48 Dans le même sens que ces oppositions de catégorisations d'appartenance, l'énoncé de la vidéo est riche en oppositions dichotomiques<sup>41</sup>. Celles-ci sont caractéristiques du pamphlet qui « reflète une image fortement polarisée, manichéenne et très symptomatique de l'espace idéologique où il prétend faire irruption » (Angenot, *op. cit.* : 67).

49 Ce discours pamphlétaire laisse voir le positionnement désenchanté de l'énonciateur à l'égard de la politique marocaine. Sa dénonciation explicite des mœurs des politiques marocains rejoint ainsi la vision crépusculaire du monde, une caractéristique principale du pamphlet selon Marc Angenot (*ibid.* : 93). À travers ce discours axiologique se donnent à voir les traits d'une vie politique déviante et, par opposition, ceux d'un système de valeurs jugé comme idéal. Les valeurs de celui-ci épousent les revendications du Mouvement du 20 février, à savoir « dignité, justice et liberté ».

50 Par ailleurs, cet univers diégétique est caractérisé par le recours de l'énonciateur-pamphlétaire au pathos, aux émotions. En plus du message linguistique<sup>42</sup>, le pathos se donne aussi à voir à travers la mimo-gestuelle de l'énonciateur. Quant à la mobilisation d'un langage cru et parfois de l'ordre de l'intime<sup>43</sup>, on peut dire que « la violence du verbe pamphlétaire semble s'enraciner dans un horizon de performativité, dans une croyance en l'efficacité de la parole, en un pouvoir des mots » (Passard, 2012 : 317).

51 Le pamphlétaire a fait deux choix politiquement symboliques : l'usage d'une langue crue, exprimée en dialecte marocain, la *darija*. Celle-ci est utilisée uniquement en situation de communication orale et est rarement transcrite. Même si elle est utilisée au quotidien, elle est écartée du discours politique officiel. À titre d'exemple, les journaux télévisés, les émissions de débats et plusieurs autres programmations télévisuelles sont diffusés en arabe moderne. La *darija* reste limitée aux discussions quotidiennes plus informelles. L'usage de ce dialecte, et plus précisément le fait d'aller puiser dans un registre d'expressions brutales qui relèvent de l'ordre de la familiarité, s'apparenterait à un acte transgressif et « inadéquat » pour s'adresser à la personne du roi. Dire « haut et fort » des propos subversifs dans une « langue » que tout le monde entend et comprend revient à briser un silence. De tels propos peuvent être tenus par différents acteurs, mais à l'intérieur d'espaces privés, à huis clos. Or, la présente vidéo pamphlétaire rompt avec ce registre de résistance cachée et vient les faire sortir de ces espaces pour les faire résonner auprès d'un large nombre de Marocains qui pourraient la visionner chez eux, en espace privé, mais à travers une plateforme publique.

52 Si l'énonciateur réside aux États-Unis, seul le titre de la vidéo est donné en langue anglaise. En effet, la vidéo est exclusivement filmée en *darija*. L'usage de celle-ci devient un marqueur qui territorialise l'action de l'énonciateur-pamphlétaire. Il est aussi l'indicateur d'une appartenance nationale. La vidéo s'adresse ainsi à une même communauté imaginée qu'est la « nation marocaine » éclatée spatialement, mais partageant une même identité nationale<sup>44</sup>. La référence à celle-ci est constante tout au long de la vidéo. On l'a vu, l'énonciateur brandit dès les premières minutes ses documents d'identité marocaine tout en déclarant sa « fierté d'être Marocain ». Cette identité nationale se donne à voir également à travers la mobilisation d'une mémoire collective, précisément celle liée aux années de plomb<sup>45</sup> sous le règne de Hassan II.

## Les appropriations hétérogènes de la

## vidéo pamphlétaire

- 53 La grande circulation de la vidéo ainsi que sa popularité tiennent aux espaces numériques, hétérogènes et variés à l'intérieur desquels et entre lesquels elle a circulé. Ainsi, si ladite vidéo n'a pas été publiée dans les circuits médiatiques officiels, elle a par contre circulé au sein de différents espaces alternatifs tels que les blogues<sup>46</sup>, les sites Web communautaires<sup>47</sup> ainsi que les sites Web dits de réseaux sociaux numériques (Facebook, Twitter).
- 54 La vidéo a aussi fait l'objet de médiatisation et parfois de traitement en tant qu'objet journalistique par différents acteurs disposant d'un important éthos préalable (Amossy, 1999), c'est-à-dire ces représentations qui circulent autour des énonciateurs dans l'interdiscours et qui sont susceptibles de garantir la légitimité de leurs propos. Ces acteurs ayant une grande visibilité et une importante audience en ligne ont joué un rôle de médiation et de relais en participant à sa diffusion auprès de leurs publics.
- 55 Parmi ces acteurs, on trouve à titre d'exemple des activistes des droits de l'homme, des cyberactivistes et des journalistes. Ces derniers ont davantage commenté la vidéo dans leurs espaces personnels en ligne (pages Facebook, Twitter, blogues personnels) que dans les journaux auxquels ils sont rattachés. En effet, les médias *mainstream* ainsi qu'un grand nombre de titres de presse papier et en ligne n'ont pas considéré la vidéo comme un objet journalistique méritant un traitement médiatique. Pour cause, publier la vidéo ou bien l'aborder s'apparenterait à cautionner et à adhérer à son discours, et par conséquent à critiquer l'institution royale, institution sacrée selon la Constitution en vigueur<sup>48</sup>.
- 56 La reprise de la vidéo et son commentaire par ces différents acteurs sont générateurs de discours d'accompagnement, autrement dit de productions discursives émanant d'acteurs variés alimentant les imaginaires des médias informatisés et participant à la circulation de la vidéo. Ces discours puisent dans le répertoire des imaginaires d'Internet dégagés par Patrice Flichy (2001), à savoir ceux de l'horizontalité, de l'accessibilité, de l'égalité et de l'ouverture. On ne cesse ainsi de faire référence à l'horizontalité des échanges qui circulent sur le Web, à la rapidité de leur diffusion, mais aussi à la transnationalité du Web, et ce, pour affirmer la « reconquête » du pouvoir par les citoyens dotés d'*agency* ainsi que la « libération » et l'« émancipation » de leurs paroles. À titre d'exemple, le journaliste marocain Ali Lmrabet, dans une tentative d'héroïsation de la figure de l'énonciateur de la vidéo, parle de « SuperAliouine<sup>49</sup> » (Aliouine étant le nom patronymique de l'énonciateur) et le magazine hebdomadaire marocain *Telquel*<sup>50</sup> le présente, quant à lui, comme un « e-militant<sup>51</sup> ». Le blogueur Larbi affirme dans l'un de ses billets que la parole au Maroc est libérée<sup>52</sup> et il poursuit : « La star incontestable de la plateforme de partage des vidéos est M. Aliouine qui bat des records de vision après avoir publié une vidéo au ton fougueux qui interpelle directement le roi Mohammed VI<sup>53</sup> ».
- 57 Cette importante dissémination de la vidéo lui a conféré une large visibilité et une existence sociale auprès d'internautes marocains aux idéologies, parcours et orientations politiques divers. Cette large circulation montre que la vidéo constitue non pas un phénomène marginal, mais un phénomène particulièrement important et significatif de nouvelles façons de faire de la politique et un phénomène qui, tout en prenant forme et existence en ligne, touche à la fois les Marocains au Maroc et ceux de la diaspora, les deux ayant accès aux mêmes espaces numériques.
- 58 Nous nous contentons dans ce qui suit d'étudier deux formes d'appropriation de la vidéo : l'analyse de la production des commentaires qui lui sont indexés, d'un côté, et l'étude de ses différentes altérations (ses réécritures à la fois éditoriales et mimétiques),

de l'autre.

59 Ces diverses appropriations de la vidéo lui confèrent, d'une part, une existence sociale, car elle devient le résultat d'une réécriture permanente faite par les internautes qui se l'approprient, et, d'autre part, elles donnent à voir les diverses lectures interprétatives dont la vidéo fait l'objet auprès des protagonistes et des adversaires du Mouvement du 20 février. De même, ces appropriations laissent voir l'ambivalence caractéristique des espaces en ligne.

## L'espace commentaire et son ambivalence

60 La vidéo pamphlétaire a une fonction mobilisatrice dans la mesure où son énoncé est générateur de discours circulant au sein de l'espace commentaire indexé à la vidéo. Les centaines de commentaires publiés reflètent, dans leur diversité, l'hétérogénéité des lectures qu'a suscitées la vidéo auprès des internautes marocains. Cette hétérogénéité épouse celle des codes linguistiques mobilisés. En effet, dans cet espace, des commentaires en langue arabe et en *darija* (transcrites en caractères latins ou arabes) en côtoient d'autres en langue française ou anglaise.

61 Nous avons différencié les discours circulant dans l'espace commentaire polyphonique en fonction de leurs visées, du champ lexical et de l'argumentation mobilisés.

62 On se trouve principalement face à trois grandes catégories de commentaires. Une première catégorie regroupe les commentaires favorables à l'énoncé de la vidéo (messages de soutien, de remerciement et d'encouragement à l'égard de l'énonciateur-pamphlétaire qui y est représenté comme un héros). On lit à titre d'exemple des commentaires du type « Chapeau khouya ;) », « Good job », « اول اخي شكرا لك على قولك كلمة », « الحق امام هذا النضام الفاسد واللي لا يخدم سوى المصالح الشخصية ونحن نريد التغيير لكن بطريقة سلمية<sup>54</sup> (sic) ».

63 Une deuxième catégorie regroupe les commentaires plus critiques et hostiles à l'égard de cet énoncé. Il est difficile de faire la part entre ceux rédigés par une cyberpolice<sup>55</sup> marocaine et ceux rédigés par de simples commentateurs-internautes, « fidèles du Makhzen<sup>56</sup> » pour emprunter l'expression d'Abdelffath Benchenna (2011), qui réitèrent leur allégeance et leur soutien à la monarchie. Les pseudonymes de ces derniers reflètent leur attachement au roi (ex. : « Touche pas à mon roi » ou « Vive M6 »). On trouve à titre d'exemple des commentaires du type « Au lieu de dire hamdoulah et de prendre son mal en patience, il y a certaines personnes qui se précipitent et nous foutent la honte comme toi [sic] » ou bien « *wa mrid hada*<sup>57</sup>, sale traître ».

64 Enfin, la troisième catégorie regroupe les commentaires qu'on peut qualifier de « modérés » qui, tout en dénonçant la forme et le langage cru de l'énoncé pamphlétaire, adhèrent à ses idées de fond. On lit à titre d'exemple : « T'as abordé des points intéressants sauf que la manière dont tu t'es servis [sic] pour montrer ça aux citoyens marocains comprend une sorte de provocation ».

65 On se retrouve ainsi face à un florilège de commentaires caractérisés par la diversité de leurs positions idéologiques<sup>58</sup>, mais aussi par celle du code linguistique utilisé. Ces commentaires sont le fait d'acteurs sociaux hétérogènes à la fois du point de vue de leur statut social, de leur localisation géographique, de leur idéologie politique, etc.

66 De nombreux confits et tensions se laissent voir dans l'espace commentaire. *Flames* (Danet, 1998), insultes sont, entre autres, certaines des caractéristiques des échanges se déroulant dans cet espace ambivalent. Cet effritement de la parole politique s'éloigne par conséquent de l'idéal du débat rationnel et argumenté. Toutefois, et étant donné



que l'espace public marocain est bâillonné, l'espace commentaire offre, sans remplacer celui-ci, un espace de prise de parole, de discussion entre internautes de tout bord.

67 Émerge aussi dans l'espace commentaire la question de la légitimité d'une parole politique critique des immigrés. On lit à titre d'exemple dans des commentaires, s'apparentant à des « conversations écrites » (Marcoccia, 2004) en dialecte marocain transcrit en caractères latins : « *Wahada machi ga3 flmaghrib whal femmou [...] ina gtila tadwi gliha wagila rak chefti chi vidéo dyal libya oshab lik lmaghrib. Vive M6* », littéralement : « Il n'est même pas au Maroc et il le critique [...] De quelle intervention policière violente parle-t-il ? Probablement tu as vu une vidéo sur ce qui s'est passé en Libye et tu as pensé que c'était le Maroc. Vive M6 » ou bien « *Kon kan rajel koun ja dwa man lmaghrib machi harban kil far f USA* », littéralement : « S'il était un homme il aurait dû faire ses critiques depuis le Maroc et non pas depuis les États-Unis où il s'est enfui comme une souris ».

68 Tout d'abord, on l'a vu plus haut, l'énonciateur-pamphlétaire « souffre » de l'absence d'un mandat social. Paradoxalement, il tire sa légitimité de l'absence de celui-ci. Son autodésignation en tant que porte-parole du « peuple marocain » a été remise en question maintes fois dans l'espace commentaire<sup>59</sup>. Par ailleurs, le statut social d'« immigré » de l'énonciateur-pamphlétaire ancre davantage l'illégitimité de sa parole politique. En effet, la loyauté de l'immigré est suspectée. Elle est considérée comme ambiguë à la fois par les membres de l'*ici* (de la société d'installation) et du *là-bas* (de la société d'origine). L'immigré est, comme le précise Alfred Schutz en reprenant l'expression de Robert Ezra Park et Everett V. Stonequist, considéré comme un « homme marginal » ou un « hybride culturel » (2003 : 37). Sa position aux frontières de deux modèles de vie différents fait de lui un « non-loyal », voire « un traître » ou un « vendu », comme le laissent voir les commentaires de la vidéo. L'acte migratoire se confondrait ainsi avec un acte d'abandon des origines, des racines, des autres « citoyens laissés dans leurs misères<sup>60</sup> ». Le verbe *immigrer* correspond en arabe au verbe *hajar*, dont l'une des acceptions signifie *abandonner*. Il s'apparenterait pour des internautes-commentateurs à un refus de participation à la construction du pays d'origine au bénéfice de meilleures conditions de vie personnelle. L'*abandon* de son pays d'origine lui proscrit de se « mêler de sa politique » et de porter un regard critique sur lui. L'éloignement serait l'oubli et la distance serait une barrière qui entraverait une prise en compte, par l'immigré, des « réalités » qui s'y déroulent et des conditions de vie des sédentaires. Le point de vue de l'immigré ne pourrait être, par conséquent, que décalé. Alors que, du fait même qu'ils sont sur le terrain, l'analyse des commentateurs sédentaires, qui lui sont hostiles, serait légitime, car elle découlerait du vécu et non pas de récits circulant dans les médias.

69 La définition même du terme de *politique* (Guionnet, 2012 : 289) confine ce dernier à un territoire national et le lie à une population précise. Cette définition est loin de permettre de saisir toute la complexité de l'objet « politique ». Au contraire, elle le fige. Or, la politique est un objet en permanentes redéfinition et réécriture ainsi qu'une production sociale d'acteurs hétérogènes. Ici, ce sont les internautes-commentateurs qui à travers leur discours social (dé)légitiment ou octroient (ou non) une reconnaissance à la parole politique des immigrés.

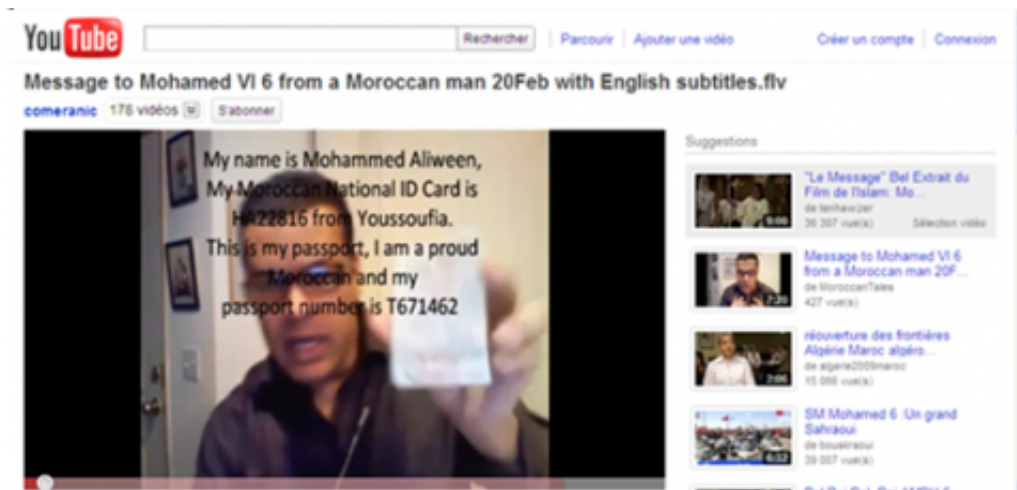
## La vidéo pamphlétaire et ses différentes altérations

70 En plus des commentaires indexés à la vidéo qui donnent à voir la diversité des

réactions qu'elle a suscitées auprès des internautes-lecteurs, d'autres formes d'appropriation de cette vidéo existent et sont intéressantes à approcher. En effet, la vidéo étudiée devient sujette au phénomène d'altération, c'est-à-dire ce « processus qui veut qu'en se déplaçant dans la société, les idées et les textes ne cessent de se transformer » (Jeanneret, 2008 : 87). Il s'agit plus précisément de pratiques de ré-éditorialisation et de réécriture mimétique de la vidéo.

- 71 La ré-éditorialisation de la vidéo prend différentes formes. Si d'aucuns éditent des vidéos reprenant de courtes séquences, d'une minute maximum, estimées comme pertinentes et percutantes, d'autres n'hésitent pas à traduire, voire à transcrire l'énoncé de la vidéo en anglais et en d'autres langues (voir capture d'écran 2) afin de permettre sa diffusion auprès d'un public international<sup>61</sup>.

#### Capture d'écran 2. Vidéo d'Aliouine avec une traduction de son énoncé en anglais



- 72 La vidéo devient également l'objet de différentes réécritures mimétiques. Commenter la vidéo par écrit, qui n'est le plus souvent que la transcription d'une oralité, ne suffit plus. Des internautes ont adopté, pour une meilleure visibilité de leur publication, le même dispositif communicationnel utilisé par l'énonciateur initial, à savoir la vidéo. La médiagénie (Marion, 1997) de la vidéo comme dispositif communicationnel explique son appropriation par les internautes. De même, l'exigence de la maîtrise rédactionnelle d'au moins une langue, celle de la clarté de l'énoncé écrit ainsi que la logique d'une argumentation évolutive se dissipent relativement avec l'usage de la vidéo et peuvent motiver le recours à ce dispositif communicationnel.

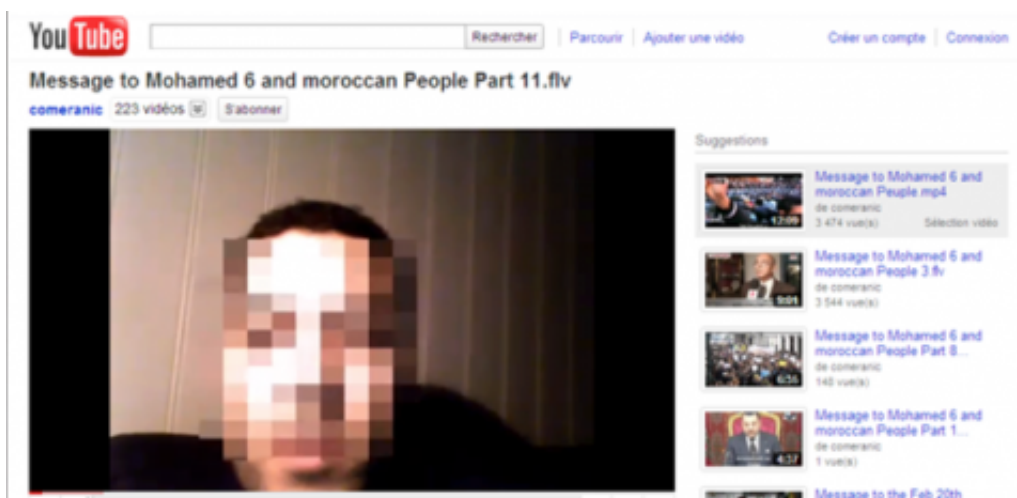
- 73 Cette notion de médiagénie<sup>62</sup>, proposée par Philippe Marion, qualifie la capacité d'un sujet, d'un projet narratif, voire d'un genre, de « se réaliser de manière optimale en choisissant le partenaire médiatique qui [lui] convient le mieux » (*ibid.* : 86). L'énoncé d'Aliouine a ainsi bien épousé les caractéristiques qu'offre la vidéo en tant que dispositif communicationnel. En effet, le même type d'énoncé, tout aussi critique et virulent que celui de la vidéo, circule dans quelques espaces de *blogging* et forums sans toutefois susciter les mêmes réactions véhémentes de la part des internautes et sans bénéficier non plus de la même visibilité que celle de ladite vidéo. Néanmoins, ces énoncés critiques se distinguent de la vidéo à la fois par leur forme « écrite » et par leur usage d'un code linguistique différent. En effet, la quasi-totalité de ces critiques est écrite en langue française ou anglaise. Est-ce à dire que la circulation et les réceptions d'un énoncé politique changent en fonction de la langue mobilisée ?

- 74 Derrière leurs écrans d'ordinateur, leurs caméras et leurs microphones, plusieurs internautes ont pris la parole pour saluer ou critiquer cet énoncé pamphlétaire. Un dialogisme s'instaure entre les différentes vidéos publiées sur YouTube, ce qui crée une

sérialité dans les productions de vidéos. Toutefois, il faut préciser que si certains internautes se sont inscrits dans le cadre d'une réécriture mimétique entière de la vidéo d'Aliouine, d'autres ont adopté des réécritures mimétiques créatives. En effet, des internautes ont préféré flouter leur visage, par peur de représailles, d'autres ont choisi de diffuser uniquement leur voix, parfois transformée dans certaines vidéos (voir captures d'écran 3 et 4). Si l'intitulé « Message from a Moroccan man to Mohamed 6 » reste généralement une base de titre de toutes les réécritures mimétiques de la vidéo, on voit s'y insérer des numéros de réponse dans un geste de hiérarchisation ou de sérialité des vidéos-réponses publiées. La redondance de cet intitulé « pérennise » ainsi la vidéo et le fait exister.

75 Une diversité d'acteurs sociaux, derrière ces productions sociales, est à souligner. Jeunes, moins jeunes, femmes et hommes, immigrés et sédentaires, tous participent, dans le cadre d'un échange différé en ligne, à la création d'un espace de discussion.

### Capture d'écran 3. Premier exemple d'une réécriture mimétique de la vidéo d'Aliouine



### Capture d'écran 4. Deuxième exemple d'une réécriture mimétique de la vidéo d'Aliouine



76 Angenot, dans *La parole pamphlétaire* (op. cit.), avance que le pamphlet est destiné à être écrit, imprimé, lu, déchiré prestement, puis jeté. La vidéo de Mohamed Aliouine, après sa forte circulation sur le Web, a été supprimée de la plateforme YouTube. Le compte qui lui était associé a été piraté (voir capture d'écran 5). La suppression de la vidéo découle d'une décision de modération de YouTube à la suite du nombre élevé de notifications « d'identification du contenu de la vidéo comme contenu dangereux ou indésirable » envoyées. Plusieurs internautes-commentateurs hostiles au contenu de la

vidéo ont adopté la tactique de sa dénonciation pour assurer sa suppression de la plateforme en ligne. On lit à titre d'exemple dans un commentaire : « Merci de signaler cette vidéo comme pouvant offenser les internautes puisque ce [...] s'attaque à la nation marocaine ». La suppression de la vidéo ainsi que le piratage du compte Facebook et YouTube du « héros problématique » illustrent aussi la conflictualité et l'ambivalence régnautes au sein du cyberspace.

#### Capture d'écran 5. Message de non-disponibilité en ligne de la vidéo d'Aliouine



77 Toutefois, même si la vidéo a été supprimée, son contenu demeure accessible à partir des comptes d'autres internautes. Ces derniers, en la republiant partiellement ou intégralement, participent à sa visibilité, à sa circulation et rendent difficiles les pratiques de piratage qui la visent. Le compte officiel sur YouTube du Mouvement du 20 février a (re)publié la vidéo au lendemain de sa mise en ligne, en février 2011<sup>63</sup>. Celle-ci y est toujours visualisable, jusqu'à la date d'écriture de ces lignes, et compte plus de 1,5 million de vues selon YouTube. En publiant cette vidéo, le Mouvement la cautionne, la légitime et lui procure davantage de visibilité auprès de ses militants, mais aussi de ses détracteurs. À l'exception d'un traçage méticuleux et chronophage des contenus YouTube, il semble très difficile, pour ne pas dire illusoire, qu'une censure de la vidéo soit totale ou complète sur le cyberspace.

## Conclusion

78 La pratique politique informelle étudiée dans le présent article joue le rôle de catharsis. En citant Jacques Perriault (1989), on peut dire que ce type de pratiques, faits d'immigrés, voit le jour pour combler un manque, pour réinventer l'espace perdu du « Pays » et pour effacer la distance géographique. En l'occurrence, la vidéo pamphlétaire est investie d'une fonction cathartique permettant à la fois de mieux se connaître soi-même et d'accéder à un apaisement intérieur. Cette pratique politique informelle s'apparente davantage à une action symbolique<sup>64</sup>. En effet, son énonciateur-pamphlétaire ne s'intéresse pas essentiellement à la reconnaissance de sa voix et à une réponse de son destinataire présumé. La vidéo s'apparente davantage, en effet, à « une bouteille jetée à la mer », comme le déclare l'énonciateur lui-même<sup>65</sup>.

79 Par ailleurs, la vidéo et plus généralement ce type de pratiques politiques informelles sont l'expression d'une volonté d'*agency* de quelques immigrés, non investis d'autorité, mais qui veulent prendre la parole pour s'exprimer sur la politique de leur pays

d'origine. Ces pratiques représentent un « j'existe » proféré par ces immigrés devant le dénigrement imposé par le pouvoir politique en place. Ces prises de parole seraient ainsi des reconquêtes d'une parole confisquée, aussi relatives et marginales soient-elles. Elles démontrent le refus de certains de rester cantonnés dans le statut de « citoyens de l'étranger », autrement dit de « citoyens de seconde zone », où ils sont soumis au pouvoir politique sans pouvoir y participer. Michel de Certeau résume ce double jeu de la parole politique se positionnant entre sa fonction fortement symbolique et l'absence de son efficacité auprès des politiques. Et de préciser :

Y a-t-il équivalence entre « prendre la parole » et « prendre les affaires en main » ? [...] La [en référence à la prise de parole] croire efficace par elle-même, ce serait la prendre pour une chose et, par une sorte de magie, prétendre enchaîner les forces avec les mots, substituer des palabres au travail. Conclure de là qu'elle est insignifiante, ce serait perdre sens, remplacer par un mécanisme un système de relations et supposer finalement qu'une société peut fonctionner sans l'homme (1994 : 38).

80 La vidéo et l'ensemble des productions politiques sociales qui l'ont accompagnée représentent un contre-discours au discours *mainstream* et offrent un espace d'échange entre internautes de différents statuts sociaux, idéologies, présents sur le territoire marocain ou immigrés. Il faut toutefois préciser que ce ne sont pas tous les immigrés marocains qui sont concernés par ces pratiques qui demeurent minoritaires. Dès lors, il faut tenir compte de l'hétérogénéité interne des populations migrantes issues du même pays qui se manifeste dans les différences socioéconomiques, politiques qui les traversent.

81 Une double redéfinition des frontières de la politique est à l'œuvre. Il s'agit, d'un côté, d'une interrogation de la géographie politique qui confine le faire de la politique à la présence des acteurs sur le territoire national. Les pratiques politiques des immigrés sont un exemple qui laisse voir les négociations visant à repousser ces frontières. Il s'agit, de l'autre côté, de redéfinir les frontières de la politique pour que celle-ci embrasse des pratiques non institutionnelles, hors champ, certes symboliques, mais qui participent ne serait-ce qu'accessoirement à la constitution du champ politique. Ainsi, dans la continuité des travaux de l'anthropologue Arjun Appadurai (2005 / 1996), soulignons-nous le rôle central de l'appropriation des médias informatisés dans la transformation des rapports à l'intérieur des sociétés et entre elles. Face à la circulation massive des flux d'images, de sons et de vidéos, plusieurs auteurs prophétisent la mort des États-nations et l'effritement de leurs frontières. Si celles-ci sont remises en cause, voire en processus de redéfinition, les États-nations continuent néanmoins de jouer un rôle important dans le développement ou la limitation des pratiques de leurs immigrés (Al-Ali, Black et Koser, 2011).

82 Enfin, la vidéo pamphlétaire ayant fait l'objet du présent article est significative d'actions politiques symboliques prenant forme et existence, au-delà des frontières nationales, et ce, à travers le contact des médias informatisés. Ces pratiques, donnant une voix et une visibilité à des acteurs déterritorialisés, sont l'expression de nouveaux registres d'action politique et de nouvelles formes d'action citoyenne. En effet, ces pratiques participent à une redéfinition de la citoyenneté restée longtemps cantonner aux frontières de l'État-nation. D'aucuns font ainsi appel à la notion de « citoyenneté extraterritoriale<sup>66</sup> » (Rosaldo, 1997) pour désigner ces pratiques relevant de la marge — des immigrés — et mettent au cœur de sa conception la finalité d'avoir accès à une visibilité. Dans la définition de la « citoyenneté extraterritoriale » proposée par Renato Rosaldo, on lit ainsi que la citoyenneté n'est pas uniquement « the possession of paper, it also implicates subjects taking action and claiming space in accordance with their

cultural practices. It is about being visible, being heard and belonging<sup>67</sup> » (*ibid.* : 37).

## Bibliographie

AL-ALI, Nadjé, Richard BLACK et Khalid KOSER (2001), « The limits to transnationalism: Bosnian and Eritrean refugees in Europe as emerging transnational communities », *Ethnic and Racial Studies*, 24(4) : 578-600.

DOI : 10.1080/01419870120049798

ANDERSON, Benedict (1996/1983), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.

AMOSSY, Ruth (1999), « L'ethos au carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs » dans Ruth AMOSSY (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé, p. 127-154.

ANGENOT, Marc (1982), *La parole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, Coll. « Langages et sociétés ».

APPADURAI, Arjun (2005/1996), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.

AZIZI, Asmaa (2016), « Presse des immigrés marocains : entre construction identitaire et mobilisation politique », *Communication & Langages*, 187 : 121-146.

BAYART, Jean-François, Achille MBEMBE et Comi TOULABOR (1992), *Le politique par le bas en Afrique noire. Contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.

BELGUENDOUZ, Abdelkrim (2006), *Le traitement institutionnel de la relation entre les Marocains résidant à l'étranger et le Maroc*, Rapport de recherche pour l'Institut universitaire européen, RSCAS. [En ligne]. [http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/6265/CARIM-RR2006\\_06.pdf?sequence=1](http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/6265/CARIM-RR2006_06.pdf?sequence=1). Page consultée le 6 avril 2017.

BENCHENNA, Abdelfettah (2011), « Fragiliser la contestation : les fidèles du Makhzen à l'assaut des réseaux », *Médiamorphoses*, 30 : 87-90.

BOUSETTA, Hassan et Marco MARTINIELLO (2003), « Marocains de Belgique : du travailleur immigré au citoyen transnational », *Hommes & Migrations*, 1242 : 94-106.

DOI : 10.3406/homig.2003.3977

BOUZIANE, Zaid et Mohammed IBAHRINE (2011), *Cartographie des médias numériques : le Maroc*, Rapport national, Open Society Foundation. [En ligne]. [https://www.opensocietyfoundations.org/sites/default/files/mapping-digital-media-morocco-fr-20130903\\_0.pdf](https://www.opensocietyfoundations.org/sites/default/files/mapping-digital-media-morocco-fr-20130903_0.pdf). Page consultée le 6 avril 2017.

CARDON, Dominique et Fabien GRANJON (2010), *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, Coll. « Contester ».

COLOMBO, Fausto (2014), « Wrong turns towards revolution? Grassroots media and political participation in Italy (1967-2012) », *CM Communication Management Quarterly*, 30 : 55-78.

CERTEAU, Michel de (1994), *La prise de parole*, Paris, Seuil.

DANET, Brenda (1998), « Flaming », dans Paul DE BOUISSAC (dir.), *Encyclopedia of Semiotics*, New York/Oxford, Oxford University Press.

DOUAI, Aziz (2013), « In YouTube we trust: video exchange and Arab human rights », dans John LANNON et Edward HALPIN (dir.), *Human Rights and Information Communication Technologies: Trends and Consequences of Use*, p. 57-71.

DUMONT, Antoine (2008), « Representing voiceless migrants. Moroccan political transnationalism and Moroccan migrants organizations in France », *Ethnic and Racial Studies*, 4(31) : 792-811.

DOI : 10.1080/01419870701784463

FLICHY, Patrice (2001), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.

FROISSART, Pascal (2007), « Buzz, bouffées d'audiences et rumeurs sur Internet », *Métamorphoses*, 81 : 81-87.

GLICK-SCHILLER, Nina, Linda BASCH et Christina SZANTON BLANC (1995), « From immigrant to transmigrant: Theorizing transnational migration », *Anthropological Quarterly*,

68(1) : 48-63.

GUIONNET, Christine (2012), « Préalables », dans Laurent LE GALL, Michel OFFERLÉ et François PLOUX (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Histoire », p. 297-306.

HADJ MOUSSA, Ratiba (2013), « Les émeutes au Maghreb : le web et la révolte sans qualités », *L'Homme et la société*, 1(187-188) : 39-62.

HASTINGS, Michel, Cédric PASSARD et Juliette RENNES (2009) « Les mutations du pamphlet dans la France contemporaine », *Mots. Les langages du politique*, 91 : 5-17.

HIDASS, Ahmed (1993), « Liberté et communication au Maroc », *Communication*, 14(2) : 78-99. [En ligne]. [http://www.persee.fr/doc/comin\\_1189-3788\\_1993\\_num\\_14\\_2\\_1641](http://www.persee.fr/doc/comin_1189-3788_1993_num_14_2_1641). Page consultée le 24 février 2018.

HIDASS, Ahmed (2006), « Régulation des médias audiovisuels au Maroc », *L'Année du Maghreb*, II : 539-547.

DOI : 10.4000/anneemaghreb.163

IBAHIRINE, Mohammed (2008), « The rise of mobile communication in the Arab world: Socio-political change », dans James E. KATZ (dir.), *Handbook of Mobile Communication Studies*, Cambridge, MIT Press, p. 257-272.

JEANNERET, Yves (2008), *Penser la trivialité. La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès/Lavoisier.

KASTORYANO, Riva (2006), « Vers un nationalisme transnational. Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire », *Revue française de sciences politiques*, 56(4) : 533-553.

LACROIX, Thomas (2005), « L'engagement citoyen des Marocains de l'étranger », *Hommes & Migrations*, 1256 : 89-102.

DOI : 10.3406/homig.2005.4373

LACROIX, Thomas, Leyla SALL et Monika SALZBRUNN (2008), « Marocains et Sénégalais de France : permanences et évolutions des relations transnationales », *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2) : 23-43.

DOI : 10.4000/remi.4472

LE GALL, Laurent, Michel OFFERLÉ et François PLOUX (dir.) (2012), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Histoire ».

MARCOCCIA, Michel (2004), « La communication écrite médiatisée par ordinateur : faire du face à face avec de l'écrit », communication présentée à la Journée d'étude de l'ATALA – *Le traitement automatique des nouvelles formes de communication écrite (e-mails, forums, chats, SMS, etc.)*, Paris, ENST, 5 juin. [En ligne]. <http://sites.univ-provence.fr/veronis/je-nfce/Marcoccia.pdf>. (Lien web n'est plus activé)

MARION, Philippe (1997), « Narratologie médiatique et médiagenie des récits », *Recherches en communication*, 7 : 61-87.

MARTIN, Denis-Constant (1989), « À la quête des OPNI (Objets politiques non identifiés), Comment traiter l'invention du politique ? », *Revue française de science politique*, 39(6) : 793-815.

DOI : 10.3406/rfsp.1989.394448

MATTELART, Tristan (dir.) (2007), *Médias, migrations et cultures transnationales*, Bruxelles, De Boeck.

MATTELART, Tristan (2014), « Penser les médias et les migrations en Méditerranée », dans Tristan MATTELART (dir.), *Médias et migrations dans l'espace euro-méditerranéen*, Paris, Mare & Martin, p. 9-50.

MEMMI, Dominique (1985), « L'engagement politique », dans Madeleine GRAWITZ et Jean LECA (dir.), *Traité de science politique*, III, Paris, Presses universitaires de France, p. 310-366.

NIELSEN, Ostergaard (2003), « The politics of migrants' transnational political practices ». [En ligne]. <http://www.transcomm.ox.ac.uk/working%20papers/WPTC-01-22%20Ostergaard.doc.pdf>. Page consultée le 6 avril 2017.

PASSARD, Cédric (2012), « De l'autre côté de la politique. Pamphlets et pamphlétaires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France », dans Laurent LE GALL, Michel OFFERLÉ et François PLOUX (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*,

Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Histoire », p. 303-318.

PÈNE, Sophie (2007), « Bloguer la politique », *Communication & Langages*, 151 : 73-89.  
DOI : 10.3406/colan.2007.4636

PERRIAULT, Jacques (1989), *La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion.

ROSALDO, Renato (1997) « Cultural citizenship, inequality and multiculturalism », dans William FLORES et Rina BENMAYOR (dir.), *Latino Cultural Citizenship, Claiming, Identity, Space and Rights*, Boston, Beacon Press, p. 27-38.

SCHUTZ, Alfred (2003), *L'étranger. Un essai de psychologie sociale*, Paris, Allia.

SCOTT, James (2008/1992), *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Amsterdam.

SOUCHIER Emmanuel (1998), « L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les Cahiers de médiologie*, 6 : 137-145.  
DOI : 10.3917/cdm.006.0137

VÉRON, Eliséo (1983), « Il est là, je le vois, il me parle », *Communications*, 38 : 98-120.  
DOI : 10.3406/reso.1986.1017

## Notes

1 Le transnationalisme est entendu ici comme « the process by which immigrants forge and sustain simultaneous multistranded social relations that link together their societies of origin and settlement » (Glick-Schiller, Bach et Blanc, 1995 : 48). « le processus par lequel les immigrants forgent et maintiennent des relations sociales imbriquées et simultanées qui lient ensemble leurs sociétés d'origine et d'installation » (traduction de l'auteure). Ainsi, entre au moins deux espaces, les immigrés développent des pratiques sociales, politiques, économiques que l'on peut qualifier de transnationales.

2 Ostergaard Nielsen (2003) désigne ce type d'activités par l'expression « politique émigrée » ou « *homeland politics* » qu'elle oppose à la « politique immigrée » englobant, quant à elle, les initiatives des immigrés visant l'amélioration de leur situation dans leur pays d'installation.

3 Et ce, notamment durant les années de plomb sous le règne de Hassan II.

4 Voir à ce propos *Typologie des organisations de solidarité internationales issues de l'immigration*, Paris, rapport pour le ministère des Affaires étrangères, 2000.

5 Celle-ci est caractérisée entre autres par la création de différentes institutions responsables de la question migratoire, telles que la Fondation Mohammed V, le ministère responsable de la communauté marocaine à l'étranger et, le dernier en date, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), créé en 2007.

6 En effet, hormis les élections de 1994 qui ont connu la participation des immigrés marocains depuis leur pays d'installation, aucune autre élection n'a renouvelé cette expérience.

7 « Registres cachés » ou « *hidden transcript* » (Scott, 2008 [1992]).

8 C'est le cas notamment de la notion d'infra-politique.

9 En effet, si les immigrés marocains sont exclus des voies classiques de faire de la politique, il faut rappeler également le désenchantement de la jeunesse marocaine au Maroc à l'égard de la politique nationale. En effet, le boycottage du vote est important dans les rangs de cette dernière.

10 « Par ce terme [*participation*], je désigne le choix fait par des collectifs d'acteurs d'apprendre les dimensions communicationnelles, organisationnelles, pratiques et économiques d'un ou plusieurs médias dans l'objectif de participer à la vie sociale et politique » (traduction de l'auteure).

11 Voir Azizi (2016). Dans le présent article, nous montrons que les formes et formats de la « politique informelle » changent en fonction des contextes sociaux, économiques, politiques et temporels dans lesquels ils voient le jour.

12 Voir graphe 1.

13 Nous nous référons ici à la définition du pamphlet telle que proposée par Michel Hastings, Cédric Passard et Juliette Rennes (2009). Le pamphlet y est défini comme un « texte violent et



agressif d'esprit polémique et incisif » (*ibid.* : 5).

14 Même si nous nous intéressons ici aux productions des immigrés marocains, porter un regard vers celles des Marocains au Maroc est important dans la mesure où celles-ci apportent des éléments de contextualisation importants pour saisir le sens des pratiques des immigrés.

15 Ville du nord du Maroc.

16 En effet, « Targuist Sniper » est resté anonyme jusqu'en 2013. La révélation de sa propre identité lui a fait subir, selon ses dires, différentes pressions et harcèlements de la part des autorités marocaines.

17 Voir [www.larbi.org/post/2007/07/17/402-maroc-la-revolution-youtube](http://www.larbi.org/post/2007/07/17/402-maroc-la-revolution-youtube). Page consultée le 10 octobre 2011.

18 La chaîne marocaine 2M s'est contentée de signaler lors d'un journal télévisé l'arrestation de membres de la gendarmerie royale pour délit de corruption sans donner plus de détails sur les circonstances de ces arrestations.

19 « Un nouveau discours politique dans lequel les internautes expriment leur frustration » (traduction de l'auteure).

20 L'internaute oublie souvent la part de subjectivité de ces acteurs qui filment et qui s'aperçoit ne serait-ce qu'à travers l'angle de vue choisi pour filmer tout en donnant ainsi à voir des choses et en en cachant d'autres.

21 Le Maroc est classé à la 131<sup>e</sup> position, sur un total de 180 pays, selon le classement de RSF des libertés de la presse de l'année 2016. Voir le lien suivant : <https://rsf.org/fr/maroc>. Page consultée le 15 avril 2016.

22 <https://rsf.org/fr/actualites/rsf-soulagee-dapprendre-lacquittement-dali-anouzla-dans-laffaire-de-latteinte-lintegrite>. Page consultée le 15 juin 2016.

23 Il fut relâché après 10 jours d'incarcération à la suite d'importantes mobilisations de soutien en ligne et hors ligne.

24 Dans cette vidéo, on voit un policier en uniforme dont la tête est remplacée par celle d'un âne.

25 <https://ledesk.ma/encontinu/mouad-l7aqed-demande-lasile-politique-en-belgique/>. Page consultée le 19 janvier 2016.

26 Il m'est très difficile de faire la part entre les exactions faites par les autorités et celles faites par des citoyens ordinaires hostiles à ces cyberdissidents. J'estime ainsi que je dois être prudente quant aux illustrations que je mets dans le texte.

27 Et Aliouine de déclarer : « Ce que nous avons vu dans les vidéos est une honte, etc ». Les vidéos disposent d'une grande valeur documentaire et font office de preuve face au *blackout* médiatique et au silence des médias officiels.

28 Ce collectif est désigné par le nom Mouvement du 20 février.

29 Cette expression est proposée par le sémiologue Eliséo Véron qui a souligné, dans son article « Il est là, je le vois, il me parle », l'importance du regard caméra. Il avançait l'hypothèse que c'est l'axe du regard, les yeux dans les yeux (ou axe Y-Y), qui est le garant du « contact » avec le destinataire. Il a le « statut de connecteur ». Si le présentateur regarde, lui, l'œil vide de la caméra, « moi, téléspectateur, je me sens regarder : il est là, je le vois, il me parle » (1983 : 78).

30 Nous avons fait le choix de flouter le visage de l'énonciateur de la vidéo dans les captures d'écran utilisées dans le présent article. Les vidéos disponibles en ligne ne le sont pas.

31 Ainsi, et à titre d'exemple, la vidéo du « Targuist Sniper » a été visualisée depuis sa mise en ligne 500 769 fois. Il faudrait toutefois préciser que le taux de pénétration d'Internet dans les foyers marocains en 2007 était largement inférieur au taux actuel.

32 L'énonciateur-pamphlétaire déclare : « Je m'appelle Mohammed Aliouine, mon numéro de carte d'identité est HA22816, enregistrée dans la ville d'El Youssoufiya ».

33 Quelques exemples de l'usage du « je » dans l'énoncé de la vidéo : « Je l'adresse à Sa Majesté Mohammed VI », « Je pense que tu pourrais sentir la misère des gens en allant sur le terrain ».

34 En effet, et selon ses dires, l'énonciateur de la vidéo a reçu différentes menaces physiques après la publication de sa vidéo pamphlétaire. De même, ses comptes YouTube et Facebook ont été piratés.

35 Et l'énonciateur de déclarer : « Les vraies gens, les pures, vont être d'accord avec moi car ils savent dans quelle misère ils vivent. Ils ne sont pas "muets", et même s'ils le sont, ils ne veulent plus le rester ».

36 Ci-après, deux exemples soulignant l'usage du tutoiement et de l'impératif dans l'énoncé de la vidéo : « Je pense que tu n'as rien compris à la leçon de Zine ALAbidine », « Achète un jean et des sandales et regarde bien les conditions dans lesquelles vit le peuple ».

37 L'article 23 de l'ancienne Constitution marocaine, en vigueur au moment de la publication de cette vidéo, considère la « personne du roi comme inviolable et sacrée ».

38 Plus précisément « ses conseillers », les « hommes politiques » et les « familles d'établis ».

39 En effet, l'énonciateur-pamphlétaire anticipait les critiques de ses détracteurs. Il déclare ainsi dans sa vidéo : « Je suis conscient que certaines personnes vont répondre à ma vidéo et vont m'insulter. Ils vont me lancer des arguments du type "Notre roi est une bonne personne", "Notre roi a fait beaucoup de changements pour nous", mais de quels changements parlez-vous ? »

40 Il déclare dans la vidéo : « Leurs [établis] enfants étudient avec moi, ici à New York, ils ont tous des bourses qui étaient destinées au départ aux étudiants marocains qui méritent des aides financières » ou « Je n'ai jamais vu un gouvernement composé de 15 personnes issues de la même famille ».

41 En voici quelques exemples : « Misère » / « Milliards de dollars », « Palais » / « Bidonvilles », « Dignité » / « Avilissement », « Fier d'être Marocain » / « Nous avons honte de dire maintenant qu'on est Marocain ».

42 Et l'énonciateur d'affirmer : « Moi, en regardant ces vidéos, j'ai pleuré, je le jure, j'ai pleuré », etc.

43 À titre d'exemple, l'usage des termes *mon frère*, *mon pote* pour s'adresser au roi, etc.

44 Une interchangeabilité dans l'usage des déictiques « ici » et « là-bas » dans l'énoncé de la vidéo est à souligner. L'énonciateur utilise le « ici » pour désigner un « ailleurs » présent, en l'occurrence le pays d'origine, tout comme il l'utilise dans d'autres assertions pour faire référence à son pays d'installation.

45 À ce titre, l'énonciateur déclare : « Ce n'est pas du tout étonnant : tu es le fils de Hassan et le fruit de l'éducation d'Al Basri ».

46 Ces blogues abordent des thématiques diverses et variées. La vidéo a circulé au sein de blogues politiques mais aussi d'humeur, littéraires, etc.

47 Initialement créés pour la diaspora marocaine, ces deux sites Web sont très fréquentés à la fois par les immigrés marocains et par les Marocains au Maroc. Les deux plus fréquentés sont Yabiladi.com et Bladi.net signifiant respectivement « Ô mon pays ! » et « Mon pays ».

48 En effet, une nouvelle constitution a été adoptée à partir de juillet 2011 à la suite des mobilisations des jeunes du Mouvement du 20 février.

49 Voir <http://www.demainonline.com/?p=1872>. Page consultée le 02 avril 2011.

50 Voir [http://telquel-online.com/488/interrogatoire\\_488.shtml](http://telquel-online.com/488/interrogatoire_488.shtml). Page consultée le 17 mars 2014.

51 Pour le grand public marocain, cette vidéo était le premier contact avec ce « e-militant ».

52 Voir <http://www.larbi.org/post/2011/03/Au-Maroc,-la-parole-lib%C3%A9r%C3%A9e>. Page consultée le 05 mars 2011.

53 *Ibid.*

54 On peut traduire le contenu de ce commentaire comme suit : « Tout d'abord, merci mon frère pour ces mots justes face à ce régime corrompu qui ne se préoccupe que de sa propre gloire. Nous voulons le changement mais d'une façon pacifiste ».

55 En effet, une cyberpolice marocaine, à laquelle le législateur fait appel dans l'article 77 du Code du numérique, existe depuis 10 ans sous l'appellation officielle de « police technique ». On lit dans cet article : « Dans le but de constater les infractions commises par un moyen de communication numérique en ligne, d'en rassembler les preuves et d'en chercher les auteurs, les officiers de police judiciaire et les agents de l'administration spécialement habilités agissant dans le cadre d'une procédure pénale peuvent procéder aux actes suivants sans en être pénalement responsables : participer sous un pseudonyme aux échanges électroniques ; être en contact par ce moyen avec les personnes susceptibles d'être les auteurs de ces infractions ;

extraire, acquérir ou conserver par ce moyen les éléments de preuve et les données sur les personnes susceptibles d'être les auteurs de ces infractions ».

56 Le terme désigne un mode de gouvernance remontant au Maroc précolonial. Il est utilisé aujourd'hui pour faire référence à l'appareil d'État, notamment le Palais royal et le ministère de l'Intérieur, et son rôle dans le contrôle des Marocains.

57 Expression qui signifie en arabe dialectal « Il est malade celui-là ».

58 De même sur Facebook, une ambivalence des positions des internautes est à noter entre les groupes pro-Aliouine et ceux anti-Aliouine.

59 Ainsi, des expressions du type « Tu ne parles pas en mon nom, sale traître ingrat » sont fréquentes dans l'espace commentaire.

60 Extrait d'un des commentaires de la vidéo.

61 Cette idée rentre en tautologie avec une déclaration de l'énonciateur-pamphlétaire où il avance sa volonté de médiatiser ces répressions et violences policières auprès d'un public international.

62 « [...] chaque média posséderait un "imaginaire" spécifique, sorte d'empreinte génétique qui influencerait plus ou moins les récits qu'il rencontre ou qu'il féconde [...]. Les récits les plus médiagéniques semblent en effet avoir la possibilité de se réaliser de manière optimale en choisissant le partenaire médiatique qui leur convient le mieux et en négociant intensément leur "mise en intrigue" avec tous les dispositifs internes à ce média » (Marion, *op. cit.* : 86).

63 Voir <https://youtu.be/xaoHVkHn2Bw>. Page consultée le 02 juin 2014.

64 On ne prétend nullement étudier, dans le présent article, une éventuelle influence de la vidéo sur la vie politique marocaine.

65 Déclaration au sein de la rubrique « Interrogatoire » du magazine *Telquel*. Accessible en ligne : [http://telquel-online.com/488/interrogatoire\\_488.shtml](http://telquel-online.com/488/interrogatoire_488.shtml). Page consultée le 17 mars 2014.

66 On trouve dans la littérature scientifique d'autres notions visant à qualifier ces mêmes pratiques, telles que « nationalisme à distance » (Anderson, 1996 / 1983), « nationalisme transnational » (Kastoryano, 2006).

67 « la possession de papiers, elle implique aussi des sujets qui agissent et réclament un espace en fonction de leurs pratiques culturelles. Il s'agit d'être visible, d'être entendu et d'avoir une appartenance » (traduction de l'auteure).

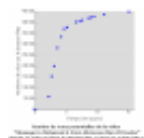
## Table des illustrations



**Titre** Capture d'écran 1. Capture d'écran de la vidéo d'Aliouine<sup>30</sup>

**URL** <http://journals.openedition.org/communication/docannexe/image/7583/img-1.png>

**Fichier** image/png, 299k



**Titre** Graphe 1. Nombre de vues potentielles de la vidéo « Message to Mohamed 6 From Moroccan man 20 fevrier »

**URL** <http://journals.openedition.org/communication/docannexe/image/7583/img-2.png>

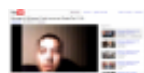
**Fichier** image/png, 13k



**Titre** Capture d'écran 2. Vidéo d'Aliouine avec une traduction de son énoncé en anglais

**URL** <http://journals.openedition.org/communication/docannexe/image/7583/img-3.png>

**Fichier** image/png, 134k



**Titre** Capture d'écran 3. Premier exemple d'une réécriture mimétique de la vidéo d'Aliouine

**URL** <http://journals.openedition.org/communication/docannexe/image/7583/img-4.png>

**Fichier** image/png, 234k



**Titre** Capture d'écran 4. Deuxième exemple d'une réécriture mimétique de la vidéo d'Aliouine

**URL** <http://journals.openedition.org/communication/docannexe/image/7583/img-5.png>

**Fichier** image/png, 285k



**Titre** Capture d'écran 5. Message de non-disponibilité en ligne de la vidéo d'Aliouine

**URL** <http://journals.openedition.org/communication/docannexe/image/7583/img-6.png>

**Fichier** image/png, 58k

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Asmaa Azizi, « Engagement politique des immigrés marocains sur le Web », *Communication* [En ligne], vol. 35/1 | 2018, mis en ligne le 28 février 2018, consulté le 05 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/communication/7583> ; DOI : 10.4000/communication.7583

## ***Auteur***

### **Asmaa Azizi**

Asmaa Azizi est membre du laboratoire Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication (GRIPIC), Celsa, Paris Sorbonne. Courriel : [aziziasmaa@gmail.com](mailto:aziziasmaa@gmail.com)

## ***Droits d'auteur***



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.